



Communiqué

Lausanne renouvelle son soutien au logement étudiant

La Ville de Lausanne renouvelle son soutien à la Fondation Solidarité Logements pour les Étudiants (FSLE). Depuis 2008, Lausanne soutient financièrement la FSLE et facilite également la mise en location de certains logements. Dès 2026, des subventions pluriannuelles permettront à la FSLE de continuer à renforcer l'accessibilité au logement pour les jeunes en formation en leur proposant des loyers abordables.

La Municipalité de Lausanne poursuit son engagement en faveur du logement étudiant en renouvelant son soutien financier à la Fondation Solidarité Logements pour les Étudiants (FSLE). Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des aides accordées dès 2008 pour le site de Chablais 30, puis en 2016 pour celui de Bérée 26 A+B, avec pour objectif de garantir des loyers abordables aux jeunes en formation. La Ville a également facilité la mise en location d'environ 145 chambres dans différents logements à Lausanne.

Pour l'année 2025, la Ville versera à la FSLE une subvention de CHF 42'000.–, répartie entre les 2 sites. Dès 2026, ce soutien prendra la forme de 2 subventions pluriannuelles d'une durée de 5 ans, pour un montant total de CHF 35'000.– par an, soit CHF 15'000.– pour Chablais 30 et CHF 20'000.– pour Bérée 26 A+B.

La Ville de Lausanne accompagnera également la FSLE pour élargir progressivement son parc de logements d'ici à 2030, notamment par la mise en location d'un immeuble situé à Aloys-Fauquez 1. Le projet d'assainissement en cours vise à transformer ce site en résidence pour étudiantes et étudiants. Cette évolution devrait permettre à la Fondation de consolider son modèle économique et de tendre vers une pleine autonomie financière.

« Avec ce renouvellement et ce futur projet, la Municipalité confirme sa volonté de soutenir une offre de logements accessibles et adaptés aux besoins des étudiantes et étudiants de Lausanne, tout en renforçant sa collaboration avec des acteurs engagés du domaine du logement d'utilité publique », commente Natacha Litzistorf, conseillère municipale.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 08 juillet 2025